

FORÊT DE L'ÉCO-PRODUCTION

Engagez-vous aux côtés d'Ecoprod et du Printemps des Terres pour la régénération d'une forêt dégradée en impasse sylvicole et participez à la création de la **forêt de l'éco-production** !

Ecoprod propose à ses membres et/ou aux productions ayant obtenu le Label Ecoprod* de **s'engager dans un projet commun de conservation et restauration des écosystèmes**.

En partenariat avec Le Printemps des Terres, Ecoprod a sélectionné le projet de reboisement et de renaturation du **Bois Magnin (Jura)**. Un projet collectif, fiable, piloté par des élèves en classe de «Gestion et Protection de la Nature» et inscrit sur le long terme financé par vous, les structures engagées dans la transition environnementale.

*Productions labellisées avec preuve d'un engagement (film / série / documentaire / programme TV / pub...).

LES +

- Un mécanisme de contribution avec un **seuil d'entrée adapté à la réalité de notre secteur**
- Contribution à un projet concret, local, immédiat et mesurable pour la **régénération des espaces naturels et des habitats du vivant**
- Permet de valider le **critère A7 de contribution volontaire du Label Ecoprod**



Choisissez la/les productions pour laquelle/lesquelles vous souhaitez entamer une démarche de contribution volontaire. Minimum 30t de CO² pour l'ensemble de vos projets.

Contribution à **hauteur de l'empreinte carbone de la production.**
(43€/t de CO₂)



Obtention d'une **certification Label bas carbone**

Contribution **partielle de l'empreinte carbone de la production.**
(minimum 50%)



Obtention d'une **attestation de contribution**

Pour participer à la forêt de l'éco-production, contactez-nous :
contact@ecoprod.com

Le Printemps des Terres, société à mission, met en oeuvre sur l'ensemble du territoire français des projets à haute valeur écologique.

1. Elle acquiert des espaces sur lesquels il est nécessaire d'agir pour la transition écologique : terrains dégradés, forêts sinistrées, terres agricoles à renaturer (en partenariat avec l'agriculteur qui exploite ces terres).
2. Elle finance et met en oeuvre les actions nécessaires : reboisement, adaptation au changement climatique, recréation de haies, de zones humides, de ripisylves, restauration de biotopes...
3. Elle agit en partenariat avec les acteurs locaux et des associations spécialisées, avec une validation scientifique de chaque programme mis en oeuvre.



Projet de transformation du Bois Magnin

Bois Magnin couvre **18** ha au Sud-Ouest de Lons le Saunier. Une peupleraie y avait été installée en remplacement d'un boisement de feuillus diversifiés. Elle s'est révélée inadaptée au terrain et au changement climatique. Les peupliers ont cessé de pousser et ont dépéris. Le ruisseau traversant la forêt avait été coupé par une digue, coupant ainsi sa continuité écologique.

Cet espace devenu défavorable à la biodiversité, inadapté au changement climatique et ne séquestrant plus de carbone a été acquis par Le Printemps des Terres, afin d'y recréer une forêt adaptée au changement climatique, d'en restaurer les fonctions écologiques, tout en produisant de façon durable du bois, éco-matériau renouvelable.

Jura
(Bourgogne-Franche-Comté)



Le programme environnemental

- Avec l'expertise du bureau d'étude Écosphère et de la Coopérative Forêt et Bois de l'Est, création d'un projet de restauration visant à planter près de **15 000** arbres feuillus, diversifiés, adaptés au terrain et au changement climatique ;
- Conduite d'une série d'actions de restauration de la biodiversité, notamment : restauration du cours d'eau et de la zone humide, établissement d'espaces favorables au chat sauvage, au muscardin et au crapaud sonneur à ventre jaune, maintien de vieux arbres, maintien d'arbres d'intérêt écologique et d'îlots de senescence...
- Suivi scientifique détaillé, incluant le suivi de l'Indice de Biodiversité Potentielle ;
- Partenariat local avec la classe de BTS Gestion et protection de la Nature du lycée de Montmorot.

Le comité de pilotage du programme Nature 2050 (Museum d'Histoire Naturelle, Office français de la Biodiversité, ADEME, FNE, LPO France...) a validé ce projet et l'a inclus dans son programme de projets pilotes d'adaptation au changement climatique et de restauration de la biodiversité.

Indicateurs d'impact

Biodiversité



165 000 m² de biodiversité restaurée

Climat



3 569 tCO₂e d'ici 2100, dont **2 163** tCO₂e LBC*

Éco-matériau



Production durable de **9 600** m³ de bois à l'horizon 2100

Socio-économique



Partenariat avec l'établissement scolaire local

*La valeur définitive de l'estimation Label bas carbone ne sera établie qu'après vérification par un auditeur indépendant et une décision administrative de vérification